

Préfiguration



Préfet
du Val-d'Oise

SGC

SECRETARIAT GÉNÉRAL COMMUN
DE LA PRÉFECTURE ET DES DDJ



Lettre d'information n°1 - Décembre 2019



Madame, Monsieur,

Le Premier ministre a engagé, dans sa circulaire du 12 juin 2019, une vaste réforme de l'organisation territoriale de l'État. Cette réforme poursuit plusieurs objectifs d'envergure : simplifier la répartition des compétences entre l'État et les autres acteurs publics ou privés, réorganiser le réseau déconcentré de l'État, donner aux responsables déconcentrés des pouvoirs de gestion accrus et enfin, mutualiser nos moyens, dans une logique de professionnalisation accrue.

S'agissant de ce dernier objectif, il a demandé que soit créé, dans chaque département, un secrétariat général commun (SGC) aux préfectures et directions départementales interministérielles.

Ce SGC a vocation à mutualiser l'ensemble de nos fonctions-support. Il s'agit de créer une structure interministérielle, capable de travailler au service de chacun. Il s'agit également de développer nos capacités logistiques, de façon à les rendre encore mieux adaptées et réactives. Cette réforme doit poursuivre l'objectif de la valorisation des métiers des différents services sans que ceux-ci soient freinés dans leur action par des difficultés de fonctionnement.

En concentrant nos fonctions-support, en donnant à leurs équipes les moyens de partager leur professionnalisme, je demande au futur SGC d'avoir l'ambition de vous offrir une qualité de service supérieure à celle dont vous bénéficiez actuellement, que ce soit en matière d'accompagnement de vos carrières, de mise à disposition des moyens nécessaires à votre service pour fonctionner, de qualité de votre vie au travail.

Pour parvenir à ce résultat, nous allons, comme tous les départements, procéder à une préfiguration de ce nouveau service, de façon à ce qu'il soit opérationnel à la fin du premier semestre 2020. Préparée par un préfigurateur et une équipe-projet, mais s'appuyant aussi sur vos apports et ceux des représentants des organisations syndicales, cette réforme aura, comme vous l'avez compris, un impact quotidien sur votre environnement professionnel. J'ai donc tenu à ce que vous soyez informés de sa mise en place de façon régulière durant les prochains mois, par l'intermédiaire, notamment, de cette lettre électronique dont vous lisez le premier numéro aujourd'hui.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Un secrétariat général commun (SGC), pour quoi faire ?



La création des secrétariats généraux communs aux préfetures et aux directions départementales interministérielles (DDI) a été décidée, pour l'ensemble des départements, dans le cadre de la réforme de l'organisation territoriale de l'État.

Ceux-ci doivent être mis en place entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2020, après une période de préfiguration.

Le SGC aura pour mission d'assurer la gestion des fonctions-support, au plan départemental, notamment en matière d'achats, de ressources humaines, de logistique, de budgets, d'immobilier, de ressources informatiques. Il sera également en charge de la gestion du parc automobile, du courrier, de l'accueil général dans la cité administrative, du standard téléphonique, de l'archivage, du gardiennage et de l'entretien des locaux.

Le SGC sera une structure au service de l'ensemble des agents de la préfecture et des DDI.

La préfiguration, ça consiste en quoi ?

La préfiguration est une période de préparation de la mise en place du SGC. Confiée à un préfigurateur, elle est menée en lien étroit avec une équipe-projet qui se réunit chaque semaine, composée d'agents désignés par les responsables de chaque structure. Ses travaux seront également menés sous forme de groupes de travail auxquels pourront participer, selon les sujets, des experts de la question traitée, des agents, des représentants du personnel.



Y seront également associés les médecins de prévention, les assistantes sociales, les conseillers mobilité-carrière.

À chaque étape, les propositions faites par le préfigurateur seront soumises à la validation du comité de pilotage, présidé par le préfet et composé des directeurs de DDI et du secrétaire général de la préfecture.

La prochaine lettre mensuelle vous proposera une présentation détaillée de cette préfiguration.

Qui est le préfigurateur ?



Le préfigurateur nommé dans le Val-d'Oise est M. Patrick CALVEZ.

Après des études de gestion, il a suivi un parcours de plus de quinze ans dans les ressources humaines. Pendant huit ans, il a ensuite organisé l'ensemble des scrutins électoraux politiques à la préfecture.

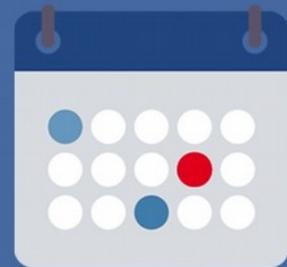
Nommé secrétaire général de la sous-préfecture de Sarcelles en 2008, il y a eu la charge de toutes les questions d'organisation et de logistique de celle-ci. En 2016, il a rejoint la préfecture pour y prendre la tête de la direction des migrations et de l'intégration.

Les principales échéances des prochaines semaines

Du 6 au 22 novembre : Rencontres informelles du préfet avec les organisations syndicales ;

Du 14 au 22 novembre : Rencontres entre le préfigurateur et les équipes-support ;

Du 18 novembre au 20 décembre : Entretiens individuels avec les agents des équipes-support.



Quelques questions que vous vous posez peut-être :



Je travaille dans une équipe-support ; suis-je obligé de rejoindre le SGC ? Non. L'affectation au SGC se fera sur la base du volontariat. Les agents ne souhaitant pas l'intégrer seront accompagnés dans leur reconversion professionnelle. En revanche, les agents dont la mission est transférée au SGC ont vocation à rejoindre celui-ci dès lors que c'est leur souhait.

Si je rejoins le SGC, je dépendrai de quel ministère ? Les agents du SGC relèveront du ministère de l'Intérieur. Ils pourront toutefois bénéficier d'une affectation, selon les cas, par voie de mutation, de détachement, d'intégration ou de position normale d'activité.

Si après quelques semaines je ne souhaite pas rester au SGC, que se passera-t-il ? Chaque agent affecté au SGC conservera un « droit de retour » au sein de son ministère d'origine.

177

Le **CHIFFRE** du mois

C'est le nombre de jours
nous séparant de l'ouverture du SGC

Pour en savoir plus,
rendez-vous
sur l'espace intranet dédié au SGC



Directeur de la publication :
Amaury de Saint-Quentin, préfet du Val-d'Oise.

Conception et réalisation :
Préfigurateur du secrétariat général commun /
Bureau de la communication interministérielle.

